



ASSOCIATION **FOCUS NATURE D'ICI ET D'AILLEURS**

FONIA

« Le frelon asiatique : une menace pour la biodiversité, la santé et nos jardins »



I. D'OU VIENT LE FRELON ASIATIQUE ?

Le frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax*, est arrivé d'Asie dans une poterie en 2004. Le premier nid a été observé dans le Lot et Garonne. Le frelon asiatique (FA) s'est installé d'abord le long des littoraux en France (beaucoup en Bretagne), en Espagne puis a progressivement envahi toute la France et colonise à présent les pays plus au nord (Belgique, Hollande...).

II. POURQUOI UNE TELLE EVOLUTION ?

Depuis son arrivée, le FA s'est rapidement multiplié, il n'est pas recensé systématiquement mais la Wallonie par exemple a recensé 7 nids en 2017...2000 nids en 2022.

On estime qu'il peut y avoir 22 nids au km². Les causes de ce développement exponentiel sont les suivantes :

- Le FA n'a pas de réel prédateur chez nous,
- Il a bénéficié d'un certain attentisme général,
- Les informations biologiques le concernant restent rudimentaires,
- Il s'est bien adapté à son nouvel environnement,
- Le coût de la destruction des nids reste un frein,
- Certains militants et scientifiques réfutent toute lutte et estiment que « la nature s'adaptera »

III. COMMENT LE RECONNAITRE

Le FA se distingue de son homologue européen :

- Taille légèrement plus petite (3 cm)
- Tête noire/face orange
- Corps brun/noir
- 1 segment jaune orangé sur le dos
- **Extrémité des pattes jaune**
- Le FA pratique le vol stationnaire à la différence du frelon européen.

**Abeille
domestique**



Guêpe



**Frelon
européen**



**Frelon
asiatique**



IV. LE CYCLE DE VIE D'UNE COLONIE

D'octobre à novembre les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner, les mâles, les dernières larves et les ouvrières meurent.

De mars à juin, chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid (c'est le nid primaire), pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard des ouvrières chargées de la construction du nid, de l'entretien de la colonie et nourrissage des larves de frelons. La reine consacra alors le reste de sa vie à pondre et ne quittera plus le nid.

Les nids primaires, de la taille d'une orange, sont souvent construits sur avancée de toiture, abris de jardin, encadrement de fenêtre. Ils comptent une dizaine de cellules entourées d'une fine coupole de papier puis d'une enveloppe sphérique.



Nid primaire de FA

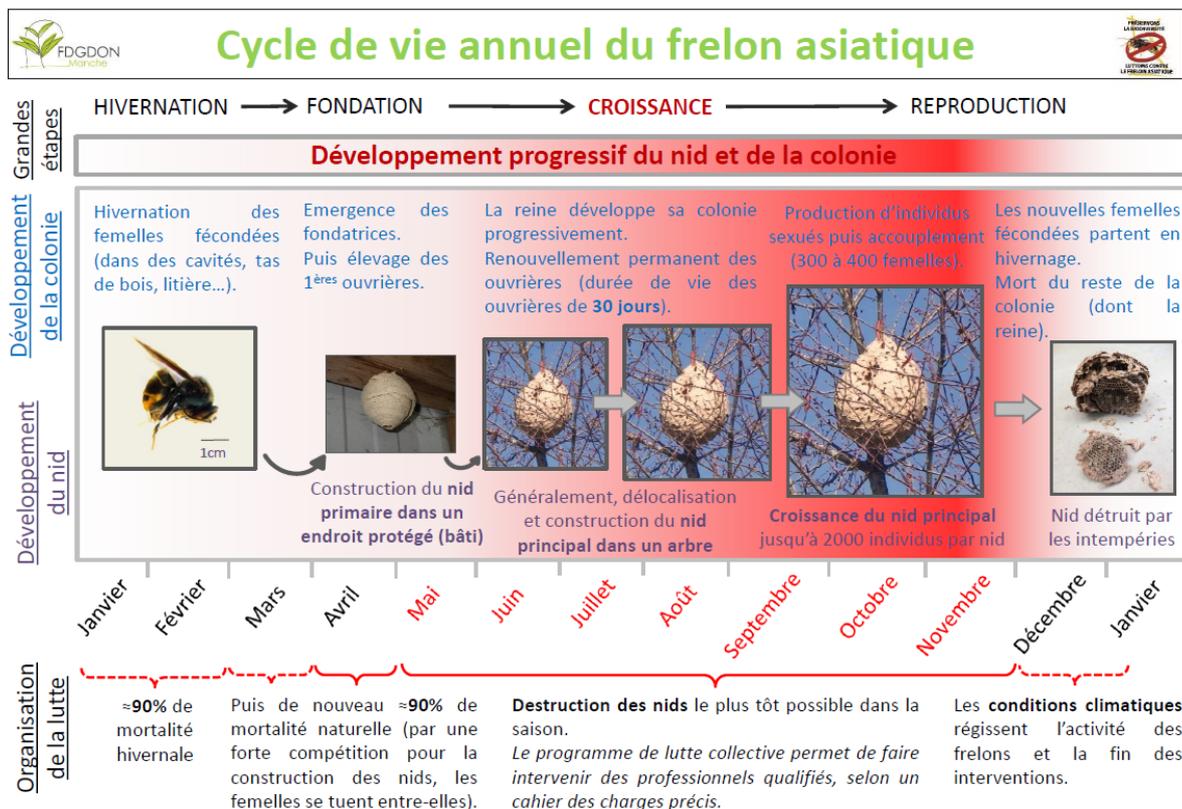
A l'intérieur des larves à différents stades

Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie, le nid primaire est abandonné s'il est mal situé, pour la construction du nid secondaire plus en sécurité, dans les arbres, les haies, les cabanons, un terrier... Sa taille augmente rapidement pour atteindre son maximum **au début de l'automne**. Les nids apparaissent en moyenne cinq à dix fois plus peuplés que ceux du frelon européen et peuvent produire jusqu'à 15.000 individus au cours de la saison (**d'avril à novembre**). Ils peuvent contenir à l'automne près de 2.000 ouvrières qui élèvent entre 200 futures fondatrices par nid. 10% environ de ces dernières survivront à l'hiver et recommenceront le cycle...

Pour information :

Un nid de frelon européen comprend entre 400 et 700 individus

Un nid de frelon asiatique , comprend entre 2000 et 6500 individus.



Sources des informations: MNHN et IRBI ; Réalisation : FDGDON de la Manche, 2017

Les nids des FA ont une forme de goutte et compte de multiples ouvertures sur les côtés, ceux des frelons européens sont plus ronds, ont une ouverture vers le sol et sont construits plutôt dans des endroits sombres (granges...)



Nid secondaire de FA

V. LES PREDATEURS

Ils restent anecdotiques :

- La bondée apivore (rapace)
- La concurrence entre les fondatrices qui peuvent s'entretuer
- Des vers parasites pondus par certaines espèces de guêpes
- Certains oiseaux (Guêpier d'Europe) migrateur, donc par définition ne sont pas présents lors de l'émergence des fondatrices.

VI. L'IMPACT SUR L'ECOSYSTEME

- Les FA raffolent du sucre et des fruits sucrés et mûrs ; pommes, poires, figes, raisins, le miel des ruches... Ils causent beaucoup de dégâts dans les vergers du fait de leur nombre.
- Ils se nourrissent d'autres insectes ; un nid de FA mange 11 kilos d'insectes par an provenant de 150 espèces différentes. Les abeilles sont une de leurs victimes de choix (1 ruche = 50 000 abeilles = 5 kilos). Dans ces insectes nombreux sont les pollinisateurs essentiels à la préservation de la biodiversité.
- Ils envahissent les étals de poissonniers, les boulangeries pâtisserie, les élevages d'huitres...
- Les nids peuvent empêcher le bon fonctionnement de certaines installations EDF ou SNCF...

Selon le Muséum National d'Histoire Naturelle : « le FA n'est pas un danger sanitaire pour l'homme mais pour la pratique de l'apiculture »...

Cette position est loin d'être partagée car on voit bien que l'impact de sa prolifération est multiple et ne concerne pas que les apiculteurs.

VII. FAUT-IL AVOIR PEUR DU FA ?

Le FA peut devenir agressif si on approche de son nid secondaire à moins de 5 m, il peut alors attaquer en masse ; 1 seule piqûre peut être fatale si on est allergique.

L'attitude à adopter :

- Ne pas les déranger,
- Ouvrir l'œil quand on court ou quand on se balade,
- Observer autour de soi, ils sont bruyants,
- Ne pas tenter de détruire soi-même un nid secondaire,
- S'éloigner en douceur (ne pas courir ni s'agiter, les FA sentent nos hormones et vibrations)
- Sécuriser l'endroit,
- Prévenir la mairie.

- Les nids primaires (taille d'une orange) peuvent être facilement détruits **tant qu'il n'y a pas d'ouvrières** ; enfermer le nid délicatement dans un bocal, à la tombée du jour, moment où la fondatrice est à l'intérieur du nid et le congeler 48h à -18°.

- Faire appel à un désinsectiseur pour se débarrasser d'un nid secondaire dans son jardin.

- A noter, les FA ne sont pas plus dangereux pour les animaux domestiques ou le bétail que pour l'homme. Les oiseaux seraient plus sensibles à leurs piqûres.

VIII. LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DU FA : l'affaire de tous

En attendant d'y voir plus clair sur les mesures nationales et leur déclinaison locale, les apiculteurs et associations intéressées par la biodiversité se sont organisés et souhaitent sensibiliser la population à partir de leur expérience.

L'objectif est d'organiser une lutte encadrée sans mettre en péril les autres insectes, indispensables à notre environnement et notre écosystème :

- Privilégier le piégeage de printemps, ce qui réduira la destruction couteuse des nids secondaires,(entre 90 et 200 euros selon la hauteur).
- Utiliser des pièges sélectifs et adaptés, qui ne noient pas les autres insectes (pas de bouteilles remplies de liquide),
- Mettre une éponge ou des gravillons au fond du piège pour éviter la noyade des autres insectes,
- Installer les pièges dès que les températures sont entre 12° et 15° sur 8 semaines (entre le 15/03 et le 31/05)
- Placer les pièges entre 1 et 1,5 m de haut, exposés au soleil le matin,
- A proximité des tas de compost, tas de bois, des arbres à fleurs, des ruchers et d'un accès à l'eau.

Les pièges sélectifs recommandés pour le grand public et faciles d'utilisation :

Pièges faits avec imprimante 3 D :



L'association intercommunale FONIA (Focus Nature d'ici et d'Ailleurs à Norroy et Plesnois) a lancé une initiative de piégeage organisé par secteur avec ses adhérents et sympathisants

Les appâts :

- Au printemps et en automne, privilégier le sucre ; règle des 3/3
1/3 de bière + 1/3 de vin blanc + 1/3 de sirop.
- Le vin blanc repousse les abeilles,
- Renouveler ce mélange tous les 8-10 jours
- En milieu de saison, les FA préfèrent les protéines : viande, poisson, crevettes

Des collectivités mobilisées :

- De nombreuses collectivités dans d'autres régions se mobilisent déjà pour organiser la lutte contre le FA et sensibiliser leur population : Trébeurden, Parc national des Cévennes, la Perche, la Comcom de Crozon, le Département des Bouches du Rhône, l'île de Ré...
- La commune de Norroy le Veneur a décidé de subventionner à 50% le coût de la destruction des nids sur les parcelles des particuliers.



<https://www.facebook.com/focusnature57>



focusnature57@gmail.com